



Extrait du Registre des délibérations du **Conseil d'Administration**  
Du Centre Communal d'Action Sociale de BRESSUIRE

N° d'ordre  
**24017**

Séance du : 20 Mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt mars à 18h00, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de BRESSUIRE s'est réuni dans la salle des congrès de la Mairie, **sous la vice-présidence de Madame Ferchaud Pascale Vice-Présidente du CCAS**, à la suite de la convocation faite le 13 03 2024.

<b>ÉTAIENT PRÉSENTS</b>			
Pascale FERCHAUD	Véronique VILLEMONTÉIX	Sandra CAILTON	Alain ROBIN
Etienne GOBIN	Nicole RENAUD	Francis CARCAUD	Thérèse-Marie MERCERON
Marie-Christine GARON			
<b>ABSENTS EXCUSÉS</b>			
Emmanuelle MENARD	Yannick CHARRIER	Stéphanie FILLON	Anne ROUX
Anita BRIFFE	Jean-Luc GARREAU	Alain MIGEON	Josiane BOISSONNOT
<b>POUVOIRS</b>			
Madame Josiane BOISSONNOT donne pouvoir à Madame Nicole RENAUD.			

Secrétaire de séance : Madame Marie-Christine GARON.

## **CHANTIER D'INSERTION**

### Convention avec l'agglomération

**Objet : Sollicitation du Chantier d'insertion du CCAS de la Ville de Bressuire pour réalisation d'une copie d'un gisant**

#### 1/ Exposition Savary de Mauléon :

Le service des musées de l'Agglomération organise la première exposition consacrée à Savary de Mauléon. Elle sera présentée au public au musée l'Abbaye à Mauléon, du 25 mai 2024 au 6 janvier 2025.

L'exposition s'inscrit dans une dynamique touristique et culturelle locale. Inaugurée le 25 mai 2025, lors du week-end Les Médiévales (mai 2024), elle invitera le visiteur à se rendre sur d'autres sites du territoire en lien avec le Moyen-Age ou Savary (château de Saint-Mesmin, abbaye de L'Absie...). Elle fait également écho à la sortie d'une biographie de Savary de Mauléon et permet de renouveler les propos du musée sur l'époque médiévale.

Savary de Mauléon (1180-1233), est un grand seigneur féodal dont la ville de Mauléon porte aujourd'hui le nom. C'est une figure historique incontournable pour l'histoire régionale au Moyen-Age. C'est aussi un personnage qui réunit tous les critères du roman : homme de guerre, politicien, pirate, séducteur, troubadour... susceptible d'intéresser un large public.

## 2/ Sollicitation du Chantier d'insertion du CCAS de la Ville de Bressuire :

Le service des Musées sollicite le Chantier d'insertion du CCAS de la ville de Bressuire afin de réaliser une copie en terre crue du gisant d'Eustachie, sœur de Savary de Mauléon, conservée dans les murs de l'Abbaye à L'Absie, après un relevé sur place, à l'échelle 1, pour le 15 mai 2024.

Encadrée par M. Jocelyn Humeau, cette prestation permettra à l'équipe en insertion 'maçonnerie du château':

- D'être sensibilisée au patrimoine et à l'histoire de l'art,
- De découvrir des techniques de reproduction de sculpture (étude, relevé, réalisation et scénographie),
- De rencontrer et de collaborer avec le service des Musées de l'Agglomération.

Pour réaliser cette prestation, il est envisagé :

- 2 déplacements aller-retour Bressuire / L'Absie pour les relevés,
- 1 déplacement aller-retour Bressuire / Mauléon pour la mise en place de la copie,
- 1 déplacement de l'équipe en insertion en novembre 2024 pour un temps de visite et de médiation au musée L'Abbaye à Mauléon.

Après les relevés à l'Abbaye de L'Absie, le travail sera mené en atelier à Bressuire (CTM).

L'équipe en insertion acheminera la pièce au musée L'Abbaye pour installation dans l'exposition et deviendra propriété de l'Agglomération.

## 3/ Engagements de l'Agglo2B :

Le service Musées prendra à sa charge sur son budget de fonctionnement :

- Les frais de déplacement
- 160 kg d'argile chamottée (qui sera livrée au CTM – Rue des Feuillants à Bressuire).

Sur présentation d'un titre de paiement à l'issue de la réalisation.

Le cartel de présentation précisera la réalisation par l'équipe du chantier d'insertion.

L'équipe du chantier d'insertion sera invitée à l'inauguration.

L'ensemble fera l'objet d'une convention de prestation entre le CCAS et l'Agglomération pour son service Musées (prise de décision côté Agglo).

Le service Musées se sera préalablement assuré de l'accord du propriétaire du gisant.

✍

**Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité :**

- **D'AUTORISER** la Présidente ou sa représentante à signer la convention entre l'agglomération et le Chantier d'Insertion.

Fait et délibéré au C.C.A.S., les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

La Vice-Présidente,

  
Pascale FERCHAUD

La secrétaire de séance,

Marie-Christine GARON

